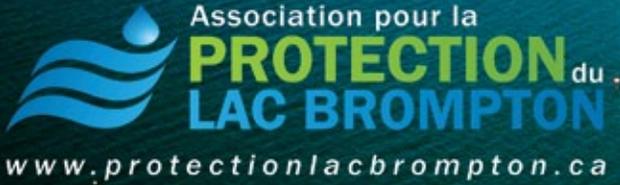


ÉDITION AOÛT 2009



Au fil de l'eau



Association pour la
PROTECTION du
LAC BROMPTON

www.protectionlacbrompton.ca



*la voix
du Lac*

Si le lac Brompton pouvait parler, que dirait-il?

Il dirait probablement qu'il a besoin de nous tous. Qu'il n'est pas très heureux des changements qu'il a subis ces dernières années et qu'il souhaite faire partie d'une émission de télé-réalité de transformation extrême!

Mais le lac ne peut pas parler. Par contre, l'Association pour la protection du lac Brompton a ce pouvoir : elle représente la voix du lac.

Lors des dernières années, nous avons observé plusieurs signes de dégradation du lac. La présence de plantes aquatiques envahissantes, d'algues et de cyanobactéries sont des exemples de signes de dégradation visibles à l'œil nu. De plus, nos analyses de qualité de l'eau révèlent, à certains endroits, des quantités importantes de phosphore, des coliformes fécaux en grand nombre et de la matière en suspension en grande quantité. Des signes souvent invisibles à l'œil nu.

Bref, tout ça ne trompe pas : le lac a des problèmes. À nous, en tant qu'association, de nous en occuper. Maintenant.

Mais d'où viennent les problèmes?

- des autres lacs? probablement pas. Nos analyses d'échantillons d'eau démontrent que l'eau qui entre au lac via les autres lacs est de bonne qualité;
- des différents petits ruisseaux et ponceaux municipaux ? Peut-être. Nous savons déjà que certains sont problématiques;
- de l'agriculture? Probablement pas, il y a très peu de terres agricoles directement dans notre bassin versant;
- de la déforestation? de certaines activités commerciales? des développements résidentiels? de nos habitudes de vie riveraines ? de certaines installations septiques? Probablement...

Que voulons-nous au juste?

L'association pour la protection du lac Brompton vise à protéger le lac. Il faut prendre notre lac en main, prévenir la pollution qui y entre. Il faut élaborer un plan à court, moyen et long

terme et suivre nos actions dans le temps. Le lac dépend de nous tous et sa protection dépend des gens qui y habitent, de vous, de votre voisin, de votre chemin, de votre installation septique, etc.

Ensemble, via l'association, on se regroupe et on témoigne de la volonté des riverains de devenir les protecteurs du lac et non pas ses propriétaires. Ensemble, nous représentons une partie très importante de l'enveloppe fiscale des municipalités. Et ensemble, via l'association, nous pouvons agir pour protéger le lac Brompton.

Se porter à la défense d'un lac demande du courage et de la persévérance. Il faut garder l'œil ouvert et l'oreille tendue! Il faut penser à long terme pour notre lac, mais il faut aussi penser à de petits projets qui, années après années, nous servent de motivation, nous aident à poursuivre, à s'encourager. Les problèmes environnementaux de notre lac sont causés par un grand nombre de petits gestes qui semblent parfois insignifiants. Les solutions, quant à elles, peuvent aussi passer par de petits gestes.

J'habite le lac depuis plus de trente ans. J'en ai profité avec mes parents et j'en profite encore aujourd'hui, avec ma famille. Je souhaite que tous ensemble, on puisse le protéger pour nos enfants, les futurs protecteurs du lac. J'aimerais qu'ils puissent en profiter eux aussi. Notre lac Brompton possède plusieurs qualités. Du bon vent, une bonne longueur, plusieurs milieux humides, des poissons pour la pêche, des oiseaux à observer, plusieurs riverains responsables, etc.

En tant que président, je souhaite que tous les acteurs travaillent ensemble dans le but unique de protéger le lac Brompton. Car la protection du lac Brompton, c'est l'affaire de tous.

Bon été !

Marco Lemay
Président

L'APLB est une association qui se voue à la protection du lac Brompton : elle souhaite protéger le lac pour que les générations futures puissent elles aussi en profiter. Les rapports complets peuvent être consultés via notre site internet. En 2008, voici les dossiers sur lesquels nous avons travaillé :

- Suivi de la qualité de l'eau : lors de l'été 2008, l'APLB, en collaboration avec le RAPPEL, a réalisé des campagnes d'échantillonnages d'eau dans quinze tributaires du lac Brompton. Nous avons procédé à trois campagnes de prélèvements en différentes conditions météorologiques entre les mois de mai et d'août.
- Schéma d'action global pour l'eau (SAGE volet 3) : la rivière aux Herbages et le sud du lac ont fait partie de l'étude SAGE 2008;

- Plan directeur de l'eau du lac Brompton (PDE) : en collaboration avec le département de maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, nous avons élaboré la première phase du plan directeur. Un PDE, c'est un document de référence dont l'objectif est de produire et d'implanter un plan d'action permettant de résoudre les problèmes touchant notre lac.
- Plans d'aménagements pour riverains : 35 résidences ont reçu gratuitement un plan d'aménagement.
- Distribution d'arbres aux riverains.
- Suivi des dossiers tels le Parc du Mont Orford, les terrains exclus de la mise en réserve, des projets de règlements municipaux, des développements résidentiels, la descente de bateaux, etc.

Perspectives | 2009 • 2010

- Terminer le site internet afin de partager tous les documents et toute l'information que nous avons;
- Stage été 2009 : nous avons embauché un stagiaire de maîtrise en environnement de l'université de Sherbrooke afin de poursuivre les actions du Plan directeur de l'eau. Vous le verrez passer cet été!
- SAGE 2009 : trouver une subvention nous permettant de terminer l'étude des dernières parties du lac;
- Suivi de la qualité de l'eau : poursuivre nos échantillonnages afin de vérifier les zones problématiques en terme de qualité de l'eau;
- En partenariat avec le RAPPEL, caractériser les ruisseaux importants qui se jettent dans le lac et qui sont complètement dans le futur parc Orford. Proposer des aménagements. Ce projet devrait recevoir une aide financière de 25 000 \$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Poursuivre nos recherches d'information concernant le dossier du Parc du Mont Orford;
- Distribuer des arbres aux membres;
- Trouver des moyens de financement pour l'association. Nouvelles subventions, obtenir la reconnaissance d'organisme de bienfaisance du Ministère afin de pouvoir émettre des reçus pour dons de charité;
- Développer des partenariats avec des entreprises (achat-ristourne);
- Assurer un suivi auprès du programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert;
- Préparer une série de questions concernant la protection du lac Brompton à poser aux candidats en vue des élections municipales à l'automne 2009;
- Modifier notre charte afin que l'on puisse avoir la possibilité de protéger le territoire et réaliser notre mission;
- Être à l'écoute de nos membres pour assurer une excellente représentativité.

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS



PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

- Prêt hypothécaire très flexible jusqu'à 95 % de la valeur de la résidence
- Subvention en argent au montant de 1 000 \$
- Contribution au régime enregistré d'épargne-études de 500 \$ par enfant jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par famille

D'autres avantages s'ajoutent

**Renseignez-vous
Communiquez avec la
caisse populaire Morilac**

Tél. : 450 532-3112
www.desjardins.com/caisse-morilac

**PROGRAMME
D'ACCÈS
À LA PROPRIÉTÉ
DES CAISSES DESJARDINS
DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

**pour investir
avec confiance!**

**Conditions facilitantes
pour s'établir dans le
Val-Saint-François**

Tél. : 450 532-3112

www.desjardins.com/caisse-morilac



**Desjardins
Caisse populaire
Morilac**

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS



boutique
Ambiance

J. ANCTIL INC.
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
(819) 820-2747 (819) 846-2746
WWW.JANCTIL.COM

Matériaux, portes et fenêtres, ferme de toit,
 finition intérieur, plomberie, décoration, outillage.

*Ici tout est réuni pour vous offrir les
meilleurs produits et le meilleur service.*

3110, route 222 St-Denis de Brompton, QC

Chantal Dubois



Design

Décoration intérieure complète
Service à domicile



282, ch. J.A. Bombardier
Racine (Lac Brompton) QC
JOE IYO

Bur.: 819 846 0848
Cell.: 819 578 9836

BOGAZON Enr.

STÉPHANE TAILLON
819-571-8116
ST-DENIS-DE-BROMPTON

Coupe de pelouse de qualité
Nettoyage saisonnier
Bêchage de jardin
Déneigement
Épandage d'abrasifs
À contrat ou sur appel
Estimation gratuite



Notre mission est votre satisfaction!

**LES REMORQUES
LAROUCHE**

FABRICATION SUR MESURE
LOCATION DE REMORQUE
RÉPARATION.

PIÈCES



2060, route 222
St-Denis de Brompton
QC J0B 2P0

Bur.: (819) 846-2622
www.remorqueslaroche.com

**ÉCO-L'EAU
MISSION**

Culture biologique:

Plantes indigènes pour la naturalisation des rives,
plantes médicinales et bleuet.

Jean-Pierre Charest

Tel : 450. 532.2249

Courriel : ecoleaumission@hotmail.com

Site web : www.ecoleaumission.com

**CARREFOUR
DU LAC BROMPTON**

DÉPANNEUR • LOCATION DE CHALETs (CITQ)

GAZ • LOTERIE • LOCATION DE REMORQUES
OUVERT 7 JOURS DE 6h30 à 23h00

Main Lamontagne et Fils

Bienvenue à tous

510, Route 222, St-Denis-de-Brompton

Tél. et Fax: (819) 846-3110 • Cell.: (819) 345-5138

Les entreprises
Ghislain Laroche

- excavation
- transport en vrac
- déneigement

Cell. : (819) 823-2535

Bur. : (819) 846-0880

Fax : (819) 846-0877



ESTRIE GLACE

Les Appâts de l'Estrie

2131, rue Tanguay
Magog (Québec)
J1X 5Y5

Luc Chrétien
Propriétaire

Tél.: 819 847-0865

l_chretien@videotron.ca

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS



De plus en plus préoccupés par les questions environnementales et conscients de l'impact de la qualité de l'eau du lac, sur le plaisir d'y vivre et sur la valeur des propriétés, les riverains sont prêts à faire des concessions qu'ils auraient refusées il y a encore 5 ans. Malgré cela, lorsqu'il est question de revitalisation des rives, plusieurs se sentent bousculés et privés de l'utilisation d'une partie de leur terrain. Les riverains veulent, avec raison, garder la vue sur le lac et y garder un accès pratique et sécuritaire, continuer à utiliser leur remise, même si celle-ci se trouve en zone protégée et ils le peuvent, la réglementation le permet. La réglementation n'empêche pas les riverains de jouir de leur propriété. Autrement dit, votre maison ne se retrouvera pas bâtie au milieu d'un terrain de broussailles. On peut respecter le lac et les riverains, on peut revégétaliser tout en préservant la vue et il y a moyen de revitaliser et d'avoir quand même un beau terrain sur le bord de l'eau.

Chez Solution-Rives, nous protégeons le lac tout en respectant le riverain, nous avons plus de 15 ans d'expérience, des compétences et le savoir-faire pour vous guider dans le réaménagement de votre terrain. Solution-Rives est une équipe dynamique, compétente et expérimentée tant pour les travaux légers que pour ceux plus spécifiques tels que la stabilisation des berges. Nous allons vous aider à l'obtention du permis municipal et, si nécessaire, du provincial.

Cœuvrant en horticulture et aménagement, nous combinons harmonieusement écologie et beauté.

Pour nous rejoindre: 819 846.4898 // 819 349.2354

www.uni-d.com

**On travaille
vert...
l'avenir**

uni  s'efforce de sélectionner les produits les plus écologiques sur le marché.

À l'été 2006, de nombreux riverains ont été surpris par l'apparition des cyanobactéries dans le lac Brompton. Le phénomène s'est répété à l'été 2007, puis encore à l'été 2008. Plusieurs autres lacs au Québec ont connu le même sort et le phénomène fut assez important pour que le gouvernement provincial organise le Rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert en septembre 2007. Suite à ce rendez-vous, le gouvernement du Québec a adopté le Plan d'intervention détaillé sur les algues bleu-vert 2007-2017. Le PAPA (programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert), qui fait partie de ce Plan d'intervention, est un programme de subvention gouvernemental québécois disponible aux MRC du Québec depuis juillet 2008.

Dans le cadre du PAPA, les travaux (qui sont confiés à une firme spécialisée) sont les suivants: l'inventaire des installations septiques individuelles, le relevé sanitaire et l'élaboration d'un plan correcteur. Dans le cas des propriétés détenant une installation septique, seules celles de plus de 5 ans et n'ayant fait l'objet d'aucun travail d'inspection sont visées par ce mandat. Les propriétés visées sont situées sur une distance de 300 mètres du lac. Le volet « inventaire » comprend l'élaboration d'une base de données comprenant les informations de base sur les installations septiques par propriété. Le volet « relevé sanitaire » consiste à classer les installations septiques existantes selon leur degré d'impact sur l'environnement. La classification des systèmes se fait en utilisant des critères d'évaluation comme le type et la localisation des installations, la topographie du terrain, la nature

des sols, etc. Le relevé sanitaire devra permettre de classer les installations septiques sanitaires en trois catégories : A, B et C. Le volet « plan correcteur » consiste à cibler, par priorité d'intervention et selon la classification obtenue, les installations déficientes et à proposer différents travaux pour corriger la situation. Donc, au printemps 2010, les municipalités entourant le lac Brompton auront en main toute l'information nécessaire dans le but de réduire encore plus la prolifération des cyanobactéries.

Dans la MRC du Val St-François, le programme PAPA a consenti 70 000 \$ pour les cinq lacs visés pour les travaux : Boissonneault, Brompton, Desmarais, Montjoie et Petit lac Brompton. Ce sont les municipalités qui ont établi la liste des propriétés visées par le programme. Ainsi, pour le lac Brompton, 130 propriétés faisant partie de la municipalité de St-Denis-de-Brompton et 63 propriétés faisant partie de la municipalité de Racine seront visitées. Les riverains concernés seront avisés par leur municipalité respective. Le mandat a été confié par la MRC Val St-François à la firme Groupe Hémisphères www.hemis.ca. Les visites terrain sur les propriétés se feront durant la période de mai à octobre 2009.

Dans la MRC Memphrémagog, c'est une enveloppe globale de 105 000 \$ qui est accordée pour 13 lacs. Les travaux ont commencé le 25 mai. C'est le Groupe SM qui s'est vu octroyé le contrat par la MRC. Une somme de 6 000 \$ est consacrée au lac Brompton et environ 40 résidences seront visitées.

Que faire si des cyanobactéries apparaissent dans un plan d'eau ?

MDDEP Estrie : 819-820-3882

Il est important d'agir rapidement et avec rigueur considérant les risques pour la santé et l'environnement qui peuvent y être associés. Les premières actions à envisager repose sur deux paramètres : identifier et prévenir

IDENTIFIER

Les algues bleu-vert peuvent être confondues avec d'autres phénomènes. Il faut s'assurer qu'il s'agit effectivement d'un cas de fleurs d'eau de cyanobactéries.

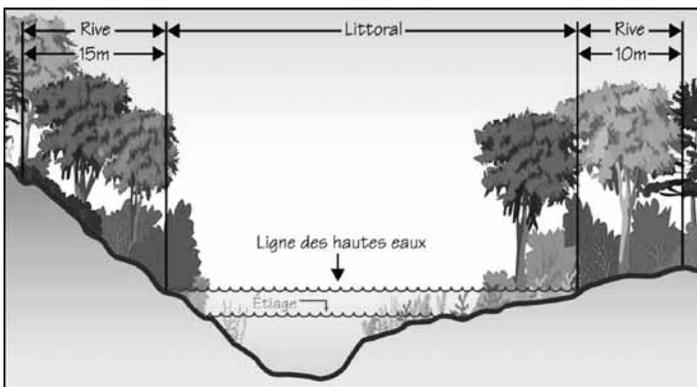
ET PRÉVENIR

Aviser rapidement la Direction régionale du MDDEP. Cet organisme confirmera la présence de fleurs d'eau, et enclenchera le dispositif adéquat à mettre en œuvre.

Aidez le MDDEP à établir le diagnostic en complétant le formulaire Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries et en fournissant des photos.

Les bandes riveraines | 3 municipalités, 2 MRC, 1 lac Brompton

Le gouvernement du Québec a adopté une Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de permettre aux riverains de régler les différents problèmes causés par de mauvais aménagements ou par des pratiques néfastes pour les milieux aquatiques et riverains (cyanobactéries, érosion des berges, prolifération des plantes aquatiques). La dernière version de la Politique a été adoptée le 18 mai 2005. Les règles de cette Politique sont appliquées par les municipalités. Différentes règles de tonte de gazon et de végétalisation de la bande riveraine sont appliquées différemment selon la municipalité dans laquelle se trouve la bande riveraine en question. Puisque le lac Brompton est entouré de trois municipalités (et de deux MRC), le présent article apporte un peu d'éclaircissements sur ce sujet.



Voici quelques définitions tirées de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables :

Littoral : partie des lacs et des cours d'eau définie à partir de la ligne des hautes eaux.

Rive : bande de 10 à 15 mètres bordant les lacs et les cours d'eau, mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.

Ligne des hautes eaux : ligne délimitant le littoral et la rive des lacs et des cours d'eau, située à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.

Afin de déterminer la zone qu'il faut protéger sur le bord de l'eau, c'est la même règle qu'il faut appliquer pour les trois municipalités de la façon suivante :

a) La rive a un minimum de 10 mètres :

- lorsque la pente est inférieure à 30%, ou;
- lorsque la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur

b) La rive a un minimum de 15 mètres :

- lorsque la pente est continue et supérieure à 30%, ou;
- lorsque la pente est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur

Une fois déterminée la longueur de la rive de la propriété, il faut respecter ceci, dans les trois municipalités: aucun travaux, aucun ouvrage, aucun abattage d'arbres, aucun creusage, aucun déblai, aucun remblai, aucune construction, aucun contrôle de la végétation (incluant la tonte de gazon et le débroussaillage) n'est permis sur ou au-dessus de la rive du lac.

Sont par contre permis certains travaux comme suit, dépendant de la municipalité :

Municipalité	Lorsque la pente est moins forte que 30%	Lorsque la pente est plus forte que 30%
	Accès au plan d'eau	Fenêtre
ST-DENIS et RACINE	Est permis l'abattage d'arbres pour l'aménagement d'une ouverture maximale de 5 mètres donnant accès au plan d'eau. Cette ouverture doit former un angle horizontal de 30° à 60° avec la rive	Est permis l'élagage et l'émondage d'arbres pour l'aménagement d'une fenêtre (ouverture) d'une largeur maximale de 5 mètres ainsi qu'un sentier ou un escalier (1 mètre maximum) ne causant pas de problème d'érosion qui donne accès au plan d'eau
ORFORD	L'aménagement d'une voie d'accès d'au plus 5 mètres de largeur, cette voie doit être aménagée de biais par rapport à la rive et ne pas longer la rive, sauf pour contourner une contrainte physique sur le site	Est permis l'émondage nécessaire à l'aménagement d'une fenêtre (percée dans la végétation) de 5 mètres de largeur et d'un sentier débusqué ou d'un escalier d'au plus 1,2 mètre de largeur pour donner accès au lac

Sont également permis certains travaux comme par exemple le reboisement et la plantation de plantes pionnières ou typiques des rives des lacs et cours d'eau ou l'installation d'une haie. Mais pour toute information concernant les interventions ou travaux à effectuer dans la rive et/ou le littoral, il est impératif de consulter votre municipalité et d'obtenir le permis nécessaire.

Monsieur Mike Doyle, maire de St-Denis-de-Brompton

Dossier de la Brasserie

C'est un problème de sécurité. Le stationnement dans la rue est difficilement contrôlable et il a donc fallu prévoir l'aménagement de stationnements supplémentaires, objet de l'article 495 sur l'usage conditionnel de terrains et du règlement 500 pour l'agrandissement de l'entrée de la Brasserie seulement. Le processus de consultation a été suivi rigoureusement mais comme c'est assez long, la consultation des citoyens des zones contigües n'a pu se tenir qu'en février.

Coliformes fécaux très abondants dans le secteur de la Côte de l'Artiste

Les tests faits dans le secteur avec une caméra ont identifié quatre à cinq résidences de la Côte de l'Artiste dont les installations semblent défectueuses. La municipalité poursuit les démarches auprès des fautifs afin d'apporter les correctifs nécessaires.

Terres du Parc Orford cédées à la municipalité dans le secteur de la rue Marois

Les terrains ne sont pas cédés encore ; pour le moment on attend la décision du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ces terrains sont zonés comme pouvant être construits (zone de villégiature). La municipalité qui représente les citoyens demandeurs, a acheminé la demande au MDDEP.

Projet Roche pour la gestion des bassins versants des cinq lacs de St-Denis

La municipalité entreprend cet été avec la firme Roche et la participation des associations des cinq lacs, des tests de qualité de l'eau des lacs. Les résultats permettront de dresser un plan de gestion des bassins versants. Le principe est simple, éliminer la pollution à la source et ne pas attendre qu'elle atteigne le lac ! À cela s'ajoutera un projet d'analyse des fosses septiques (subvention PAPA) et la revégétalisation des bandes riveraines.

Monsieur René Pelletier, maire de Racine

Les fosses septiques

La municipalité participe au programme PAPA d'inspection des installations septiques. Elle devrait terminer la vérification de toutes les résidences riveraines cet été.

Le Parc Orford et la réserve de 50 mètres

Ce n'est pas encore chose terminée et la municipalité regarde diverses solutions pour préserver ces terres. La municipalité a demandé une exclusion d'une zone de 50m bordant le chemin Bombardier.

De son côté, l'APLB suivra ce dossier de 50m afin que cette zone très sensible demeure une zone de protection pour le lac.

La carrière

Ce dossier est en Cour. Racine souhaite que la carrière soit conservée comme terrain complémentaire pouvant servir le parc. Le ministère assure qu'il fera tout en son possible pour protéger le lac.

Quant à elle, l'APLB souhaite un degré «0 pollution» dans ce ruisseau (ainsi que dans tous les ruisseaux du lac). C'est un dossier à suivre !

L'APLB rencontre messieurs les Maires

Monsieur Pierre Rodier, maire du Canton d'Orford

Renaturalisation des rives et qualité de l'eau

Le programme de renaturalisation des 10 premiers mètres se poursuit ; une éco-conseillère rencontrera tous les riverains au cours de l'été pour les aider. Les riverains sont également invités à commander des plants qui leur seront distribués en même temps que des conseils pratiques pour réussir leurs plantations. Enfin, Canton d'Orford participe aussi au programme PAPA d'inspection des installations septiques des riverains.

Gestion des matières résiduelles

Ce nouveau programme démarre cet été ; tous les citoyens ont maintenant trois bac (déchets, matières recyclables et ma-

tières compostables) avec cueillette en alternance. De plus, l'Éco-centre accueillera les citoyens lors d'une journée spéciale en septembre.

Plan de gestion des sols

Dès qu'un propriétaire entreprend des travaux qui impliquent de mettre des sols à nu, il doit obtenir un permis de gestion des sols démontrant les mesures qu'il compte mettre de l'avant pour éviter toute pollution. De son côté, la municipalité a amélioré ses méthodes d'entretien des fossés afin de minimiser l'apport de sédiments au lac.

Merci messieurs les Maires

Je vote pour qui ???

Nous serons invités en novembre prochain à voter pour élire ou réélire trois conseils municipaux, l'un pour Canton d'Orford, l'autre pour Racine et un dernier pour St-Denis-de-Brompton. Voici quelques questions à poser aux candidats quant à leur vision du lac Brompton et plus précisément quant aux actions qu'ils préconisent pour assurer la santé de notre lac et la qualité de ses eaux.

1. Notre lac a connu au cours des trois dernières années, des épisodes de cyanobactéries. Quelles actions concrètes proposez-vous pour contrer les algues bleu-vert ?

2. Le Parc Orford a fait l'acquisition de terres entourant une partie du lac Brompton et il est question que des bandes de terres à la limite du parc soient cédées aux municipalités. Quelle utilisation préconisez-vous pour ces bandes de

terres ? Que pensez-vous de l'idée d'en faire une servitude écologique ?

3. Quel est, dans votre municipalité, le problème environnemental le plus crucial ? Que comptez-vous faire pour l'atténuer ou le régler ?

4. La taxe foncière a considérablement augmentée lors des dernières années. Les services offerts aux riverains ont-ils changés dans votre municipalité?

En auriez-vous d'autres ? Communiquez-nous vos propres questions. Questions et réponses des candidats qui acceptent d'y répondre paraîtront sur le site web de l'Association pour la protection du lac Brompton.

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS



Il me fait plaisir de profiter de l'occasion qui m'est offerte par l'Association de protection du Lac Brompton afin de rappeler l'importance que revêt la protection de nos lacs au Québec. Combien de fois nos décideurs ont-ils utilisé l'enjeu environnemental pour faire du capital politique, sans jamais appliquer des principes simples, mais porteurs et ô combien significatifs. D'autant plus que plusieurs de ces concepts sont déjà enchâssés dans nos lois et règlements.

Il est temps que ça change, et pour de bon! C'est pourquoi, tout au long du mandat qui m'a été accordé par la population de la circonscription de Johnson, je continuerai à proposer et à mettre en œuvre des actions concrètes en matière d'économie verte et de protection de nos lacs et rivières.

Ce dernier aspect est d'autant plus primordial en Estrie. J'imagine que vous souhaitez, tout comme moi, que les générations futures puissent profiter de cette richesse de la même façon que vous et vos parents l'avez fait. « Dans mon temps, on pouvait se baigner, pêcher et faire du canot dans le Lac Brompton » : souhaitons jamais avoir à prononcer cette phrase, souhaitons que nos enfants puissent profiter de nos richesses naturelles!

C'est pourquoi les mesures déjà en place doivent non seulement être appliqués par les différents acteurs du milieu, mais aussi renforcées pour assurer la protection de nos bandes riveraines. Le tout en pensant à demain, dans une perspective de développement durable. Cela passe par l'adoption d'habitudes de vie et de comportements favorables à nos cours d'eau. Chaque geste compte.

Longue vie au Lac Brompton!

Longue vie aux lacs et rivières de toute l'Estrie!



Etienne-Alexis Boucher,
Député de Johnson

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS



VENTE

SERVICE

RÉPARATION

ENTREPOSAGE

ATELIER SPÉCIALISÉ

MERCURY VERADO



FOUR WINNS



PRINCECRAFT



14 | RUE CENTRE , MAGOG J1X 5B6

CNAUTIQUE-MAGOG@BELLNET.CA • WWW.CNAUTIQUEMAGOG.COM

L'inter MARCHÉ

de vin

Nouveautés  sélectionnées
SAQ

- Boulangerie : pain chaud, croissants, muffins, pizza maison
- Boucherie : Brochettes, viandes marinées, saucisses maison, Homard Vivant
- Fruits et légumes variés d'origine locale
- Poulet Frit-tou : Repas familial @ \$12.99 (Frites, sauce, salade, Poulet BBQ)
- Pour l'environnement et les lacs
 - ****Nouveau**** Emballage Bioxo
 - Sacs de plastiques à éliminer
 - Produits sans phosphates, tels BioVert, Choix du Président

Jacinthe Allaire, Roger Pellerin et leur équipe
POUR VOUS ACCUEILLIR, BIENVENUE CHEZ NOUS !
Au 2009, route 222, saint-denis-de-brompton Tél.: 819 846.4500

Les étapes d'une revégétalisation de votre rive

Étape 1 : vérifier la stabilité de la rive

Avant d'entreprendre des travaux de revégétalisation de votre rive sur une largeur de 10 mètres, en avez-vous vérifié la stabilité ? Accordez une attention particulière aux murs de bois, de béton, ou de pierre. Toutes ces infrastructures anthropiques ont une durée de vie limitée, qui exige souvent de les retirer. Des trous et des cavités laissant passer le sol vers le lac sont des indices de berges instables.

Étape 2 : réfection majeure de la rive, si elle s'avère instable

Dans le cas de la réfection majeure d'une rive, pour creuser dans le littoral (dans l'habitat du poisson), une demande de permis est nécessaire auprès du ministère des Ressources naturelles et la Faune (MRNF) et auprès de la municipalité. Des plans détaillés ainsi que des mesures de protection environnementales doivent être soumis. Par ailleurs, avant d'entreprendre ce type de travaux, on doit s'y prendre à l'avance car il y a des délais pour l'approbation du projet ainsi qu'une période propice pour la réalisation des travaux qui s'échelonne du 15 juin au 15 septembre. Afin de faciliter votre travail, vous pouvez avoir recours à un professionnel dans le domaine qui prendra en charge votre dossier pour l'obtention et la supervision des travaux. Par ailleurs, des plans approuvés par un ingénieur sont nécessaires afin de garantir les ouvrages. Plusieurs facteurs doivent être considérés dans la conception de la stabilisation tels que la ligne des hautes eaux, les vents dominants, l'avant-plage, le substrat, la hauteur du talus, l'effet des glaces, le dimensionnement de la pierre, etc.

Étape 3 : décider du mode de revégétalisation de la rive

Deux choix s'offrent à vous. Soit vous laissez la végétation naturelle croître sans la couper, soit vous optez pour des plantations afin d'accélérer le processus. Dans ce cas, vous devez produire un plan d'aménagement et le soumettre à la municipalité pour approbation.

Étape 4 : produire un plan d'aménagement et le faire approuver

On ne construit pas un chalet ou une maison sans plan, c'est la même chose pour les rives. Les gens ne savent pas où placer les végétaux. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans le choix et l'emplacement des végétaux : les vents dominants, la position du chalet par rapport au lac, la présence de glace au printemps, l'humidité du sol, l'ensoleillement, la dimension des plants à maturité, le système racinaire, etc. On ne s'improvise pas dans ce domaine et plusieurs professionnels peuvent vous produire un tel plan. Le meilleur modèle est de reconstituer une berge naturelle avec des espèces indigènes qui sont adaptées et présentes dans la bande riveraine naturelle de votre lac. Le bon choix des végétaux permet de réaliser un aménagement résistant et durable qui s'harmonise avec l'environnement. Par ailleurs, les plantations sont également intégrées en fonction des besoins des propriétaires. Vous pouvez intégrer une végétation plus basse afin d'obtenir une vue intéressante sur le lac. Il faut également, si désiré, intégrer un accès au lac d'une largeur maximale de 5 mètres.

Une berge bien aménagée va contenir une végétation arbustive dans les 3 à 4 premiers mètres pour ensuite être constituée d'une végétation arborée d'une largeur de 6 à 7 mètres dont on retrouve dans cette strate de 25 à 40 % d'arbustes. On utilise une végétation herbacée avec un système racinaire profond seulement aux abords de la fenêtre verte. En tant que riverain, il est beaucoup plus intéressant d'avoir une vue sur un lac en santé.

Mais pour toute information concernant les interventions ou travaux à effectuer dans la rive et/ou le littoral, il est impératif de consulter votre municipalité et d'obtenir le permis nécessaire.





1. Règlements fédéraux, municipaux - Vitesse :

- Rivières et à moins de 100 mètres des rives du lac : 10 km/h - ailleurs : 70 km/h.
* Marais du lac Brompton : 10 km/h.
- À compter du 15 décembre 2009, tous les conducteurs devront détenir à bord une preuve de compétence lorsqu'ils conduiront une embarcation de plaisance.

2. Ski nautique / planche / remorquage :

- Toute activité de remorquage exige la présence d'une deuxième personne (vigie) dans l'embarcation et la capacité de recevoir la (les) personne(s) remorquée(s).
- Le départ du quai se fait en s'éloignant perpendiculairement de la rive.
- Circulez en ligne droite plutôt que de tourner dans le même secteur.
- Privilégiez les endroits éloignés des résidences pour la pratique de votre sport.
- Définissez un tracé qui causera le moins d'inconvénients aux riverains et aux autres embarcations.
- Naviguez selon un tracé unique afin de réduire votre sillage. Utilisez la partie centrale du lac autant que possible.
- Le pilote du bateau tracteur ne doit jamais abandonner son skieur dans l'eau pour récupérer un objet laissé plus loin ou pour tout autre raison.
- Les activités de remorquage sont interdites une heure après le coucher du soleil, jusqu'au lever du soleil.

3. Stratégies et recommandations pour minimiser l'effet des vagues de bateau:

- En position cabrée (position de transition) toute embarcation produit une grande vague. Il est préférable de circuler à vitesse d'embrayage (4 à 8 km/h, selon les embarcations) ou bien, à plus grande vitesse de façon à déjauger complètement l'embarcation. Sauf en cas de remorquage, on évite d'embrayer à grande vitesse si on se situe à l'intérieur des bouées de 100 mètres.
- Circulez à vitesse d'embrayage en tout temps dans les rivières et à l'intérieur des bornes de 100mètres (4 à 8 km/h, selon les embarcations).
- Tout le secteur du marécage est à zone de moins de 10 km.; toutes les embarcations doivent circuler en réduisant leurs vagues, soit à vitesse d'embrayage, soit complètement déjaugés. Les sports nautiques pouvant être pratiqués en respectant ces conditions seront permis. Les adeptes devront toutefois se conformer aux règles de ce code de conduite. Les sports de vagues et de ski nautique ne pourront donc plus y être pratiqués. Une bouée placée au centre de l'entrée du marais, délimite cette zone.
- Privilégier le centre de la grande partie du lac pour faire du wakesurf ; la distance permet à la vague de se dissiper. Passez même loin des bouées du 100 mètres. Ne plus utiliser la partie plus petite du lac autour de l'île Osborn (ronde). Cette partie du lac est délimitée par le chemin Marois du côté de St-Denis, le marais et le Canton d'Orford de l'autre côté et enfin par la falaise.
- Pour la pratique du wakeboard et du ski, varier les endroits d'utilisation pour éviter de surcharger un secteur. Éviter l'utilisation de la Baie Gagnon (près du marais) quand le reste du lac présente des alternatives. Éviter l'utilisation de la Baie Williamson quand le reste du lac présente des alternatives. Dans l'éventualité d'une utilisation, faire le tour de la petite île en faisant un L. Ex : si on part du coin de la Baie du Curé, contourner l'île en respectant la bouée de 100 mètres et continuer jusqu'au coin de la falaise puis revenir. Éviter de faire un virage en U dans le fond de la baie. Trajets alternatifs : souvent le vent permet d'avoir un bon parcours en partant du coin de la baie du Curé (Baie Carbuncle) en ligne droite vers le sud-est pour se rendre au début du marais. Le fait d'avoir un long trajet droit évite la quantité de vagues et évite d'être toujours en avant du même endroit. La même façon de penser peut s'appliquer en partant du camping en allant le plus loin possible avant de revenir, au lieu de tourner en rond. Quand deux bateaux se rencontrent, on le fait dans le sens des autos sur la route et on emprunte ensuite le sillon l'un de l'autre pour annuler les vagues.

- Quand il n'y a personne sur le lac et qu'il y a absence de vague, prendre le centre du lac.
- Utilisez des ballasts ou tout autre système à vagues seulement si le planchiste est d'un calibre justifiant leur utilisation.
- À moins d'une situation d'urgence ou lorsque le skieur ou le planchiste tombe, arrêtez l'embarcation en conservant son cap, puis tournez à basse vitesse (vitesse d'embrayage) pour éviter de créer une vague circulaire.
- Tire de tubes : pour la sécurité des participants, n'utilisez pas un bateau lesté ou équipé d'un système à vagues.
- Portez une attention particulière à la vague du côté intérieur d'un virage rapide car lors de sa propagation, elle peut augmenter de beaucoup en amplitude à cause de l'effet de concentration vers le point focal du virage
- Circulez le plus loin possible des autres embarcations et des bornes de 100m où la vitesse limite est 10 km/h.

4. Bruit et respect de l'environnement

- Évitez tout bruit excessif causé par l'opération de votre embarcation (virages brusques, musique, etc.). Par exemple, ne laissez votre musique qu'à très bas niveau lorsque vous ne naviguez pas en ligne droite à haute vitesse. Les bateaux stationnaires doivent éviter la musique à volume perceptible par les autres. Le soir après le coucher du soleil, éviter la musique sur les bateaux.
- On suggère aux propriétaires d'embarcations vétustes qui ne respectent pas les limites d'émission sonore, de penser éventuellement à s'en départir.
- On suggère fortement aux propriétaires de moteurs d'ancienne technologie de s'en départir au profit d'un moteur plus conforme aux normes environnementales.

5. Code de sécurité nautique

- Appliquez en tout temps le Règlement d'embarcations de plaisance de la Loi sur la marine marchande du Canada. Nous vous rappelons, entre autres, que le soir, il est obligatoire d'être muni de feux de signalisation conformes.
- Évitez autant que possible de circuler à proximité des autres embarcations, et plus particulièrement des planches à voile et des voiliers, des canots, des chaloupes à rames et des embarcations de pêcheurs.
- Ne pas utiliser le sillage d'un autre bateau dans le but d'effectuer des acrobaties.
- Rappelez-vous qu'à l'arrière d'un bateau de pêche, il y a habituellement une ligne.
- Les priorités de passage sont comme suit :
 - 1) les planches à voile et les voiliers;
 - 2) les kayaks, les canots, chaloupes à rames, etc.
 - 3) toute embarcation immobilisée,
 - 4) une embarcation en situation de remorquage,
 - 5) les bateaux à moteur avec skieur ou pneumatique en traction,
 - 6) les bateaux à moteur s'approchant par la droite.
- Toute personne sur une embarcation (planche à voile, bateau, etc.) doit être munie d'un gilet de sauvetage approuvé.

6. Propreté

- Ne jetez aucun déchet à l'eau. Les déchets, comme il se doit, vont dans un sac à rebuts à bord de votre embarcation.
- La vidange des eaux usées est interdite en tout temps.
- Nous vous rappelons l'obligation de faire laver votre embarcation avant la mise à l'eau.

7. Immatriculation

- Toute embarcation à propulsion mécanique de plus de 10 hp doit être immatriculée.

**POUR REJOINDRE LA PATROUILLE NAUTIQUE,
819 620.7257**

**section à
conserver**

Comment réussir la remise à l'eau d'un poisson ?

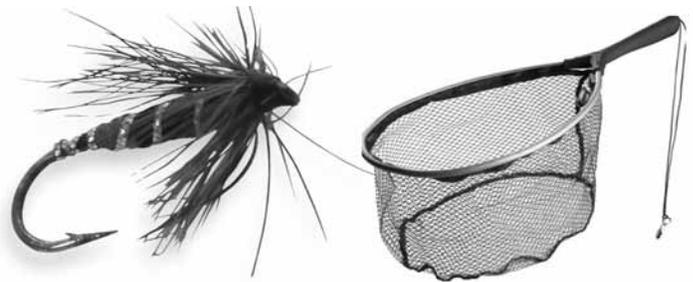
Le beau temps ramène la saison de pêche que plusieurs attendaient. Avant de débuter votre saison, pensez en premier lieu à votre équipement : nettoyer les moulinets, remplacer le vieux mono filament, enlever les hameçons rouillés, nettoyer l'embarcation et examiner votre prise.

Voici comment vous y prendre pour profiter du plaisir de la pêche tout en remettant vos captures à l'eau.

Ça commence, croyez le ou non, avec l'hameçon. Si on ne désire pas garder les poissons capturés, il faut pincer l'ardillon de l'hameçon (barbe) sur lui-même. De cette façon, vous pourrez facilement enlever l'hameçon de la bouche du spécimen pêché. Saviez-vous que dans certaines provinces, la pêche avec un ardillon est défendue pour certaines espèces? Si sentir un touladi de 10 lbs se débattre au bout du fil procure un grand plaisir, le libérer après avoir pris une photo est encore plus satisfaisant!

Un autre point à considérer si l'on veut assurer la survie du poisson : il faut se dépêcher de rentrer le poisson dans l'embarcation. En effet, si vous prenez une éternité à ramener une truite au bateau, elle ne survivra pas à un combat aussi long ! Si vous utilisez du fil tressé, les risques que le fil se casse sont négligeables. Vous pouvez sans danger augmenter la résistance sur le frein de votre moulinet et entrer le poisson rapidement. La façon de ferrer le poisson peut aussi augmenter ses chances de survie. Si par exemple, vous pêchez avec des leurres naturels tels que des vers ou des menés morts, comptez jusqu'à trois après avoir senti la touche et ferrez l'hameçon (sans ardillon); il s'insérera dans le palais ou sur les cotés de la bouche du poisson. Si vous attendez trop longtemps avant de ferrer, le poisson a le temps d'avaler le leurre, surtout un appât naturel, et l'hameçon peut être pris

dans la gorge. Si cela se produit un dégorgeoir sera requis. Cet instrument permet d'aller plus loin pour enlever un hameçon logé dans le fond de la gorge. Si l'hameçon est pris trop solidement, il vaut mieux couper la ligne le plus bas possible et de laisser l'hameçon en place. Les acides dans l'estomac du poisson vont, à la longue, dissoudre l'acier de l'hameçon.



Voici quelques petits trucs à se rappeler :

- Mouillez-vous les mains avant de manipuler un poisson : cela augmentera ses chances de survie ;
- Les écailles jouent un rôle important chez les poissons bien qu'ils puissent survivre à la perte de quelques unes ;
- Pour mesurer plus facilement votre poisson, faites des marques correspondant aux différents longueurs sur le fond ou le siège du bateau ;
- Pour transformer un hameçon avec ardillon en hameçon sans ardillon, vous n'avez qu'à écraser l'ardillon contre la pointe de l'hameçon avec une pince.
- Et n'oubliez pas de toujours vous servir d'une prise à mailles caoutchoutées telle que celle-ci.

En dernier lieu, je vous invite à vous renseigner sur les nouvelles réglementations concernant la remise à l'eau, en particulier sur les longueurs minimums permises pour chaque espèce de poisson. Rappelez-vous que la modération a bien meilleur goût et qu'il faut laisser des poissons survivre pour que les générations futures puissent également profiter du plaisir de la pêche.

Bon été et bonne pêche !

Paul Laplante
Riverain et pêcheur au lac Brompton
Vice-président



PÊCHE INTERDITE

Pour les pêcheurs, le ministère Ressources naturelles et Faune a publié sur son site web (www.mrnf.gouv.qc.ca) les périodes de pêche et limites de prise du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2011. Sur cette liste on y constate notamment que pour le lac Brompton, il est interdit de pêcher dans la Rivière au Saumon entre le barrage Bombardier et le pont (inclant le dessous du pont). D'ailleurs une signalisation officielle est déjà installée à cet endroit à titre de rappel.



MEMBRES DU C.A. 2009 • 2010

Les membres du conseil d'administration de l'association pour la protection du lac Brompton sont :

Marco Lemay (président), Paul Laplante (vice président), Lise Préfontaine (secrétaire), Alain Bombardier (trésorier), Jean-Louis Roy (directeur), Gilles Leblond (directeur), Raymonde Arbour (directrice), Claude Fafard (directeur).

Si vous avez des questions, des commentaires, des idées... vous pouvez nous rejoindre via le courriel général de l'association au :

association@protectionlacbrompton.ca

Une entrée verte plutôt qu'une entrée noire ?

Lorsque vient le temps de construire ou de rénover son entrée de voiture, la plupart d'entre nous n'imaginent pas qu'on puisse utiliser d'autres matériaux que l'asphalte. Et pourtant, il existe des façons de verdir cette partie de la propriété à laquelle on accorde peu d'attention.

Il faut dire que l'asphalte n'est pas un matériau idéal d'un point de vue environnemental. D'abord, il absorbe et conserve beaucoup de chaleur. Un autre défaut de l'asphalte est son imperméabilité : en cas de pluie, l'asphalte favorise un écoulement rapide des eaux vers les égouts. En ruisselant ainsi dans les stationnements, puis dans les rues, l'eau charrie des polluants (huiles usées, phosphore, etc.) qui aboutissent dans le réseau fluvial ou dans les usines de traitement des eaux. Le phosphore, on le sait, est responsable du problème des algues bleues.

Pour verdir son entrée, il faut choisir des surfaces pâles qui absorbent moins de chaleur et qui laissent filtrer l'eau dans le sol pour empêcher le ruissellement.

Pour le pavé perméable : la compagnie Tech-Bloc, qui a fourni les pavés qu'on voit dans le reportage. www.techo-bloc.com

Pour le gazon renforcé : dans le reportage, on voit le produit Grasspave2, produit par la compagnie américaine Invisible structures. Au Québec, il est distribué en exclusivité par Solmax-Textel. www.sol-tex.qc.ca

On peut aussi commander par Internet des structures similaires auprès de la compagnie ontarienne Green Innovations. www.greeninnovations.ca

La compagnie américaine PermaTURF. Il n'y a pas de distributeur officiel au Québec, mais on peut demander un estimé ou commander directement par Internet. www.permaturf.com

Liens utiles

Guide d'aménagement environnemental des ruelles

www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/limoilou/vieuxlimoilou/docs/Guide_ruelles.pdf

Conseil du bâtiment durable du Canada

www.cagbc.org/leed/systemes/nouvelle_construction/documents.php

Invisible structures www.invisiblestructures.com

Tech-Bloc www.techo-bloc.com

Solmax-Textel www.sol-tex.qc.ca

Green Innovations www.greeninnovations.ca

PermaTURF www.permaturf.com



Pour la suite, allez voir le site de Télé-Québec (Une allée de garage sans asphalte, par François-Nicolas Pelletier, émission du 18 mars 2009)

vievenvert.telequebec.tv/occurrence.aspx?id=414

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS



AQUA-BERGE *inc.*

4005, RUE DE LA GARLOCK
SHERBROOKE (QUÉBEC) J1L 1W9
TÉL. : 819 821-2163

WWW.AQUA-BERGE.COM



De fabrication Sherbrookoise, le CYCLOPAL est la nouvelle embarcation à pédale de l'heure. Il se démarque par son design unique, sa stabilité incomparable et sa grande vitesse de croisière. À tous points de vue, il surpasse toute autre embarcation de ce type. Enfin! Votre vitesse devient proportionnelle à vos efforts! Laissez nous la chance de vous démontrer ses atouts. Appelez nous dès maintenant.

819-562-3422



www.cyclopal.ca • info@cyclopal.ca

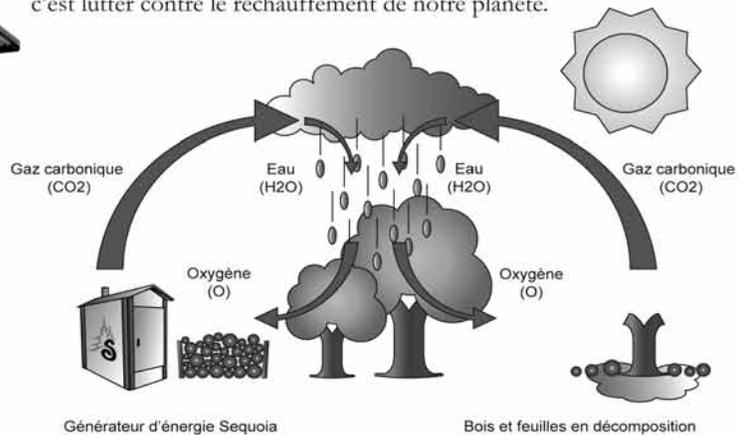

Sequoia INC.
Manufacturier d'équipements énergétiques

Le lac Brompton
se doit d'être protégé.
Merci à l'APLB
pour tous ses efforts
en ce sens!



Énergie verte Bois non-valorisé
Une énergie écologique
Biomasse Énergie renouvelable

Dans le cadre d'une sylviculture durable, le bois-énergie est neutre dans le cycle de carbone. Choisir le bois-énergie, c'est lutter contre le réchauffement de notre planète.



2000, route 222, St-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0 / Tél. : 819.846.4480

www.sequoiaindustries.ca

Pour votre information...

Pour tous ceux que la protection du lac intéresse, voici quelques suggestions de lecture

SUR LE WEB

www.troussedeslacs.org

La Trousse des lacs est constituée de fiches théoriques expliquant les concepts de base de la science des lacs, de protocoles de caractérisation visant à décrire et à quantifier des composantes précises reliées à l'état de santé des lacs ainsi qu'un carnet de santé permettant de regrouper et d'archiver toute l'information sur le lac.

www.nosplansdeau.com

Ce site offre aux internautes de l'information sur les gestes simples qu'ils peuvent poser ainsi que des témoignages de personnes et de groupes qui agissent pour protéger leurs plans d'eau.

www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca

Cette année encore, le gouvernement assure une gestion des fleurs d'eau d'algues bleu-vert, entre autres par la mise en oeuvre de son plan d'intervention et de ses activités de sensibilisation. La population est invitée à signaler au Ministère toute présence d'algues bleu-vert dans les plans d'eau (en Estrie, 819-820-3882)

www.guide-er.org

Ce guide permet de faire un survol des nouvelles technologies d'énergie renouvelable : énergie photovoltaïque (panneaux solaires) et énergie éolienne en expliquant leur fonctionnement de base, les utilisations possibles ainsi que les avantages et inconvénients de chaque système. On y trouve aussi des fiches-conseils pratiques pour réduire les impacts environnementaux des séjours en milieu isolé.

www.hydroquebec.com/arbres

Végétation et lignes de distribution : Choisir le bon arbre près d'une ligne électrique

www.rappel.qc.ca

Le Rappel, c'est le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François. L'APLB est membre du Rappel. Le Rappel offre des services de suivi de qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau; il offre des cliniques de renaturalisation, des vidéos, des livres, une trousse pédagogique, des guides, des affiches, des publications. Une section informative est très intéressante.

www.mddep.gouv.qc.ca

C'est le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Sur le site Web, dans la barre du haut, cliquer sur « EAU ». Vous y verrez une panoplie d'information sur les bassins versants, les cyanobactéries, le phosphore, les produits toxiques, le programme environnement-plage, etc.

www.cogesaf.qc.ca

C'est le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François. Ce site est intéressant car vous verrez que le lac Brompton est une très petite partie du très grand bassin versant de la Rivière St-François. Pour retrouver les informations sur le lac Brompton, voir le secteur Windsor-Ulverton.

Canards illimités www.ducks.ca/fr

Dans la barre du haut, cliquer sur « Conservation – milieux humides ». Vous y apprendrez ce qu'est un milieu humide et comprendrez l'importance de les protéger.

Réseau-environnement www.reseau-environnement.com

Pour les jeunes, une section intéressante avec des jeux formateurs. À gauche dans le cadre vert foncé, cliquez sur « Programmes » puis sur « Programme d'économie d'eau potable (PEEP) » ou cliquez simplement sur le parapluie un peu plus bas à gauche.

Coalition Eau Secours www.eausecours.org

En haut sur la plaquette « Dossiers thématiques » vous trouverez, par ordre alphabétique, tout ce qu'il faut savoir sur l'eau.

Guide des options écolos

www.gomaison.com/gomaison/promotion/optionsecolos

Comment peut-on concilier bâtiment vert, besoins des consommateurs et coût abordable? Voici un outil permettant d'offrir à une clientèle de plus en plus sensibilisée à l'environnement diverses options écologiques au moment de l'achat d'une maison neuve.

Pour votre information...

Agence de l'efficacité énergétique du Québec

www.aee.gouv.qc.ca/innovation-technologique/chauffe-eau-solaires-domestiques

Chauffe-eau solaires domestiques

Avez-vous déjà pensé utiliser l'énergie solaire pour faire chauffer l'eau de votre douche? Et oui, ceci est possible, même au Québec! Avec un chauffe-eau solaire domestique, vous pourriez facilement profiter de l'énergie solaire pour alimenter en eau chaude toute votre maison.

La maison du 21^e siècle

www.21esiecle.qc.ca/

La Maison du 21^e siècle est le magazine québécois de la maison saine pour ses habitants et la planète

LIVRES

« Protéger et restaurer les lacs » et « Algues bleues, des solutions pratiques ».

Afin de mieux comprendre les efforts de votre association pour protéger notre lac. Avec de belles images et de beaux graphismes.

« Nos lacs, les reconnaître pour mieux les protéger »

http://www.pubgouv.com/ecologie/nos_lacs.htm

Livre à l'intention de tous ces amateurs de la nature dans le but de les aider à mieux comprendre le fonctionnement complexe des milieux lacustres et ainsi faciliter leurs actions en faveur d'un environnement meilleur

Maison et jardin écologiques – Plus de 350 trucs et conseils

Dans la maison vous y apprendrez des trucs simples pour faire une bonne utilisation de l'eau. Pour votre jardin vous trouverez de nombreux conseils pour une gestion adéquate de l'eau, pour contrôler efficacement, sans pesticides, les insectes et maladies et des trucs pour entretenir écologiquement les plantes en pots, la pelouse, les fleurs annuelles, les plantes vivaces, les bulbes, les rosiers, les arbustes, le potager et les fines herbes.

Le vél'eau tour : tous en selle pour l'environnement!

Première randonnée cycliste au Québec au profit d'une cause environnementale, le Vél'Eau tour est une présentation de Canards Illimités Canada, en association avec la Fédération québécoise des sports cyclistes. Du 14 au 17 août 2009, les cyclistes qui ont à cœur la conservation des milieux humides (marais, lacs et rivières) sont invités à monter en selle pour une superbe traversée de 250 km de Terrebonne à Neuville, le long des marais situés sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

Pour en savoir plus sur le Vél'Eau tour et pour s'inscrire :
1 800 565-1650 • www.canards.ca/veleautour



MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS

**OGILVY
RENAULT**

LLP / S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Avocats et agents de
brevets et de marques
de commerce

**Louise
Laplante**

Je travaille à partir de l'Estrie et de Montréal et compte 30 ans d'expérience en droit de l'emploi et du travail. En cette période économique plus difficile que jamais, toutes les entreprises, peu importe leur taille, recherchent des conseils judicieux et pratiques pour les aider dans la gestion des ressources humaines et leurs relations de travail.

Il me fera plaisir de pouvoir vous conseiller.

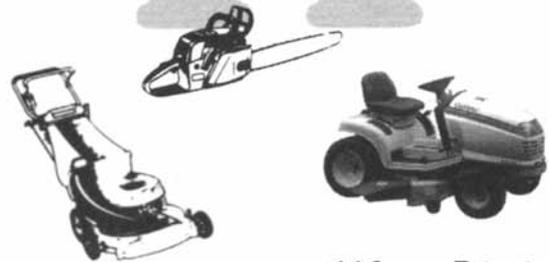
Tél (514) 847-4433
Télécopieur (514) 286-5474
llaplante@ogilvyrenault.com

Bureau 1100
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3C1
Canada

Atelier Le K enr.

JONSERED - STIHL
LAWN-BOY - TORO
CUB-CADET
COLUMBIA - TANAKA
MOTEUR HONDA
KOHLER

Briggs & Stratton Tecumseh
scies à chaîne - rotoculteurs - tondeuses
• vente • service • entretien • réparation



Tél.: 845-7770

116, rue Principale
St-François-Xavier, Qc
JOB 2V0



**PLAGE
SUPERBE
RESTAURANT
SUR PLACE**

LOCATION

PÉDALOS • CANOTS
CHALOUPES • KAYAKS

VENTE

GAZ PROPANE
ESSENCE À BÂTEAUX

**OUVERT
7 JOURS**

842, ROUTE 222
RACINE JOE 1Y0
819 846.2011



RBQ : 8358-9853-01

Installation
Steeve Brault

**VENTE ET INSTALLATION
PORTES ET FENÊTRES
RÉNOVATION GÉNÉRALE**

Tél.: 819-276-0564
Télec.: 819-276-0521
Cell.: 819-347-5352
isb@videotron.ca

1820, route 222
St-Denis de Brompton
JOB 2P0

Un répertoire des végétaux recommandés pour les bandes riveraines :

Ce répertoire de 28 pages comprend la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines, les différents outils de sensibilisation et d'information qui permettront aux consommateurs d'identifier les végétaux recommandés ainsi que les critères retenus pour la végétalisation des bandes riveraines dont : localisation sur le talus, tolérance aux sels, stabilisation, écran solaire, protection contre l'érosion, brise-vent et 13 autres critères.

Ce répertoire de végétaux est le résultat de plusieurs mois de travail et de consultation auprès de l'industrie, de biologistes et de groupes environnementaux. Il a été élaboré en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) et grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre du « Programme d'appui financier aux associations de producteurs désignés ».

Le répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines est accessible sur les sites Internet de la FIHOQ et de l'AQPP. Étant en constante évolution, il est possible que des modifications soient apportées à la liste au fil du temps, en fonction des études et des évaluations effectuées.

Moteur de recherche

Le répertoire est accompagné d'un moteur de recherche permettant aux utilisateurs de sélectionner des plantes en fonction de 19 critères dont : localisation sur le talus, tolérance aux sels, stabilisation, écran solaire, protection contre l'érosion, brise-vent.

Consultez-la régulièrement !

www.fihq.qc.ca

Challenge

Samedi le 8 août
Le Challenge du lac Brompton



Le Challenge propose un parcours entièrement balisé qui permet aux débutants de savourer pleinement leur course sans craindre de se perdre dans les bois. Naturellement, la nage aventure, le canoë-kayak, le vélo de montagne et la course en montagne font partie du challenge. Pour information et inscription : www.challengedulacbrompton.com

Concert

Samedi le 22 août
Concert estival de l'Association pour la protection du lac au camping de la Plage McKenzie



Vous êtes cordialement invités à un concert célébrant la fin des cours de natation.

Pour information, contactez l'Association à :

association@protectionlacbrompton.ca

Renaturalisation

Samedi le 29 août
de 10h à 12h à la mairie du Canton d'Orford, atelier de renaturalisation



Les participants doivent remplir un formulaire pour commander des arbustes et le remettre avant le 14 août à 16h. La journée du 29 août, il y aura une petite formation donnée par une biologiste et une distribution des arbustes commandés par les participants. Pour plus d'information, contacter la municipalité ou consulter son site web : www.canton.orford.qc.ca

Fosses septiques et toilettes sèches

En milieu isolé, le cycle de l'élimination et de l'assainissement des eaux usées domestiques (eaux ménagères et eaux d'aisances), qualifié d'autonome, est à la charge de chaque propriétaire d'habitation qui est dès lors en devoir, moral et législatif, d'assumer la responsabilité que ses rejets ne font courir aucun danger pour la santé publique et pour l'environnement et qu'il dispose pour ce faire d'un système de traitement efficace et répondant aux normes établies.

Les impacts

Les eaux usées constituent un contaminant au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement. La pollution journalière produite par une personne consommant 200 L d'eau est évaluée comme suit : 70 à 90 g de matières en suspension, 60 à 70 g de matières organiques, 15 à 17 g de matières azotées, 4 g de phosphore et plusieurs milliards de germes pour 100 ml.

Non traitées ou mal traitées, les eaux usées domestiques présentent un risque pour la santé publique, par la contamination des eaux destinées à la consommation et des eaux superficielles, ainsi qu'une menace à l'équilibre écologique. En effet, une trop grande quantité de phosphore est dommageable pour les lacs et les cours d'eau, car il favorise la prolifération d'algues et de plantes aquatiques.

Quelques solutions

Ne jetez pas dans vos toilettes des substances qui ne se décomposent pas naturellement (ou très lentement) comme des mégots, des médicaments, de la peinture, des serviettes hygiéniques. De plus, certains produits chimiques (Javel, Borax, etc.) peuvent détruire les bactéries utiles de votre installation septique.

Respectez la capacité de votre installation septique en gérant la consommation d'eau et en lui accordant des temps d'arrêt pour permettre l'oxygénation. En effet, les bactéries qui épurent les eaux ont besoin d'oxygène pour travailler efficacement.

Privilégiez les produits domestiques sans phosphate et biodégradables.

Construisez selon les normes ! Certaines installations âgées ne sont pas construites selon les normes. Il est possible que vous possédiez un puisard et n'ayez pas de champ d'épuration. Vous pouvez maintenir l'installation dans cet état seulement si elle ne constitue pas une source de nuisances, de contamination des eaux de consommation. Si vous envisagez de construire une installation septique, assurez-vous de respecter les normes de localisation (distance minimale d'un puits, d'un lac, d'une propriété). Pour cela, consultez votre municipalité et la Loi sur la qualité de l'environnement.

Pour en savoir plus

Le Guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/guide_interpretation/index.htm

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/reglement.htm

Guide pratique sur les toilettes sèches !

www.habitat-ecologique.org/Guide_TS.php

MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS

MAINTENANT DISPONIBLE EN LOCATION



Moto de route Le Spyder

à partir de 18 495 \$
T.T.P. en sus

can-am



Location
à partir
de 229⁹⁹\$

PERFORMANCE NC

176, BOUL. INDUSTRIEL
(SORTIE 175, AUTOROUTE 20)
DRUMMONDVILLE (QC)
TÉL. : 819-395-2464

1550, FORAND
PLESSISVILLE (QC)
TÉL. : 819-362-2926

CENTRE DE LA MOTONEIGE
9060, DE LA MONTAGNE
VALCOURT (QC)
TÉL. : 450-532-2262

HEMISPHERES
le groupe
MONTRÉAL - QUÉBEC

» L'heure juste
en environnement

Caractérisation et cartographie
des écosystèmes
Conservation des lacs
et des cours d'eau
Capacité de support
et bilan de phosphore
Délimitation des milieux humides
Caractérisation des
installations septiques
Évaluation environnementale
et études d'impacts
Communication
environnementale

info@hemis.ca

www.hemis.ca

1-866-569-7140



VOS BBQ N'AURONT JAMAIS
ÉTÉ AUSSI RÉUSSIS !

Nombreux produits **BBQ**

**Brochettes
Marinées**

- Bœuf
- Porc
- Poulet
- Bison
- Agneau
- Canard
- Etc. ...

**Saucisses
maison**

- BBQ
- Fines herbes
- Italiennes
- Merguez
(agneau)
- Moutarde et miel
- Porc et Bœuf
- tomate basilic
- Etc. ...

**Les
Marinés**

- Côtes levées porc
- Tournedos bœuf
- Tournedos poulet
- Coq au porc
- Poitrine de poulet farcie
(Crevette et crabes, Jambon et
fromage)
- Etc. ...

**Le fumé à
l'ancienne**

- Côtelettes de porc
fumées (régulières ou
déossées)
- Jambon
- Bacon
- Saumon fumé
- Merguez fumée
- Kefta à l'agneau

Nombreux autres produits BBQ – Équipe d'expérience meilleur service en région

N.B.: Toutes les viandes marinées le sont sans addition d'eau

Pour congélateur: Veau, Porc, Bœuf et Agneau

<< TOUT CELA, À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS >>

Filet mignon de bœuf
10.45\$ / lb

BOUCHERIE F.L. LAMARCHE ENR.
159, ROUTE 222, RACINE (QC)
450-532-2824



GROUPE MABURCO

266 Aberdeen, SHERBROOKE

Soucieux de la protection de l'environnement, le Groupe MABURCO Sherbrooke est fier de participer à l'effort de l'Association pour la protection du lac Brompton pour la protection de nos lacs, en diminuant de façon importante la quantité d'eau usée de nos maisons vers les fosses septiques et les champs d'épurations.



La nouvelle technologie d'urinoir sans eau en porcelaine vitreuse qui permet d'économiser plus de 150 000 litres d'eau potable par appareil par année...

TÉL.: 819 563.7171

maburco.com

maburco.sherb@maburco.com

TOTO® Toilette Aquia Dual Flush, 2 chasses d'eau 3.4 LPF / 6 LPF

Devenez ou soyez membre et économiser de l'eau!

Grâce à un partenariat avec le groupe Maburco de Sherbrooke, courez la chance de gagner une toilette à faible débit (et son installation) : une valeur de 500\$.

Cette année, si vous êtes un membre en règle de l'association pour la protection du lac Brompton avant le 5 décembre 2009, vous courez la chance de gagner une toilette de marque Toto, modèle Aquia Dual Flush, 3.4 LPF / 6 LPF!

Un tirage au sort aura lieu parmi nos membres. La seule condition : la toilette devra être installée dans une résidence riveraine du lac Brompton...



Saviez-vous que...

- Saviez-vous qu'il est possible de réduire de 25% le débit de vos robinets? Le brise-jet vous fournit un jet suffisant pour remplir un verre ou rincer une brosse à dents, tout en vous permettant de réaliser d'importantes économies d'eau.

Un boyau d'arrosage débite 1000 litres à l'heure, c'est-à-dire la quantité d'eau qu'une personne boit en 3 ans! Le gazon n'a pas besoin d'eau à tous les jours !

- Saviez-vous qu'un robinet classique débite environ 13,5 litres d'eau à la MINUTE? Alors, pendant que vous vous brossez les dents, il serait préférable de fermer le robinet! Par des petits gestes aussi simples, vous pouvez faire des économies d'eau allant jusqu'à plus de 6000 litres par année.

- Saviez-vous qu'il existe un tout petit dispositif d'économie d'eau pour la toilette du nom d'Éc'Eau? Invention québécoise excessivement facile à installer, il permet de réaliser des économies d'eau allant jusqu'à 4 litres par chasse d'eau !

- Saviez-vous que le papier recyclé n'aide pas seulement les arbres? Il permet aussi de réduire de 35% la pollution de l'eau provenant de la fabrication du papier. De plus, chaque

tonne de papier produite nécessite 26 500 litres d'eau! Alors recyclez!

- Saviez-vous que vous pouvez perdre jusqu'à 750 litres par jour lorsqu'une toilette fuit? Pendant que vous attendez de faire réparer cette malheureuse fuite, le robinet peut laisser tomber jusqu'à 604 800 gouttes d'eau.

Vous croyez que l'électricité est sans effet pour l'eau? Il est temps d'éclairer votre lanterne à ce sujet. Chaque jour, nous avons besoin de plus de 60 millions de m³ d'eau pour satisfaire nos besoins en électricité au Canada. Ménager l'énergie c'est ménager l'eau!

Si vous jetez votre huile à moteur usagée dans le puisard ou dans une poubelle non prévue à cet effet, l'huile se rendra jusqu'aux lacs, aux rivières et dans les puits. À lui seul, un litre d'huile peut contaminer plus de 2 000 000 de litres d'eau. Apportez votre huile usagée dans un centre de recyclage SVP.

Avis de recherche | Photos pour site internet

Votre association est à la recherche de photos afin de mettre en valeur la beauté du lac Brompton. Nous souhaitons recevoir vos clichés de votre plus beau coin de lac. Ainsi, grâce à vos photos que nous pourrions mettre sur notre site internet, nous allons démontrer que nous avons un lac magnifique et que nous devons le protéger.

Voici quelques exemples :

- des photos d'une berge : une avant la renaturalisation et l'autre après quelques années;
- une bande riveraine belle et fonctionnelle, un agencement de plantes herbacées vivaces en fleurs dans la bande riveraine ;
- un levé, un couché de soleil;

- une prise miraculeuse;
- un souvenir, le lac dans les années 40-50-60...;

Envoyez nous vos photos par courriel :
association@protectionlacbrompton.ca
Merci de votre participation!



CONCOURS DE PHOTOS

Le plus gros arbre du lac!

Peu importe l'espèce, envoyez-nous une photo de votre plus gros arbre. Pour ce concours, la question de grosseur signifie la circonférence du tronc. Vous devez donc mesurer la circonférence d'un tronc de l'arbre à 1,4 m (4 pieds) du sol. Vous pouvez aussi prendre des photos du candidat proposé : arbre au complet, une personne entourant l'arbre des ses bras, ses feuilles, ses fruits, etc.

PRIX

Un bon d'achat de 100\$ dans une pépinière sera remis aux gagnants. Les photos des participants pourraient être affichées sur le site internet de l'association.

Envoyez nous vos photos par courriel avant le 9 octobre 2009.



ADHÉSION 2009 • 2010

Chère riveraine, cher riverain du: _____

Merci, vous êtes déjà membre!

Nous vous invitons à vous joindre à nous à titre de membre de l'Association pour la Protection du Lac Brompton. En devenant membre, vous supportez l'association, vous vous maintenez informés sur les dossiers environnementaux et vous participez aux réflexions et actions en vue de protéger cette ressource extraordinaire qu'est notre lac et notre milieu de vie.

COUPON D'ADHÉSION 2009 • 2010

nom:

adresse:

téléphone:

courriel:

Membre principal: 35\$ Membre associé: 5\$

Retournez votre chèque à : **Association pour la Protection du Lac Brompton**

c.p. 223, succ. St-Denis-de-Brompton, JOB 2P0 ou téléchargez le coupon au www.protectionlacbrompton.ca